



Section des agents de la Ville de Rennes du CCAS et de Rennes Métropole

Avril 2016

CATÉGORIE B

TECHNICIENS ENCADRANTS

Sud a envoyé il y a quelques mois un courrier revendiquant l'octroi de la NBI encadrement pour tous les techniciens Ville de Rennes, CCAS et Rennes Métropole étant postés sur des postes d'encadrant.

Depuis M. Jim Bossard DGRH n'a pas répondu à notre courrier. Mais comme nous ne laissons jamais un courrier sans réponse, nous l'avons interpellé à plusieurs reprises pour lui demander une réponse écrite à cette revendication.

Oralement sa réponse était que cette NBI ne pouvait vous être donnée car vous encadrez des agents de maîtrise qui la perçoivent déjà et que pour lui elle ne peut être cumulée sur deux grades. Cette réponse est la preuve d'une certaine méconnaissance de notre administration car les agents de maîtrise en question encadrent eux des responsables d'équipes qui la touchent aussi. Dans le décret le cumul de la NBI entre deux grades n'y figure pas !

Pour nous des recours pourraient être engagés contre la Ville de Rennes et si cela était le cas nous les soutiendrions.

Nous souhaitons vous rencontrer le plus rapidement possible pour faire avancer ce dossier. C'est pourquoi nous organisons une réunion d'information syndicale le :

**Lundi 25 avril 2016
De 10 h à 11 h45
Salle Colette BESSON
Entrée complexe sportif Bréquigny**

VENEZ NOMBREUX.

**Les élus vous disent que vous avez des droits et des devoirs
Ils vous enlèvent l'un de vos DROITS
Allez-vous les laissez faire?**

Section SUD Ville de Rennes, CCAS, Rennes Métropole
Hôtel de Rennes Métropole (1^{er} étage)
4 Avenue Henri Fréville

Tél : 02 23 62 25 75

Courriel : sud@rennesmetropole.fr

Fax : 02 99 86 60 29

Site : sud-ct35.org